

**DERNIERE MINUTE****TELETHON 1996**

**L**e 7 Décembre 1996, nous serons tous réunis, pour marquer notre solidarité avec ceux qui oeuvrent pour la recherche contre les maladies génétiques. Comme chaque année des défis vont être lancés, et comme chaque année, nous serons rassemblés pour y répondre, dans la joie et la bonne humeur.

Nous saurons répondre présent au rendez-vous de la générosité.

Préparez-vous, réservez votre après midi du 7 décembre

Notre premier défi sera de faire encore mieux qu'en 1995. Le programme vous sera communiqué dès que possible.

**Programme prévisible :**

Trois fils rouges

Crêpes

Pyramide de fruits

Plus grand nombre de Signatures

**Points de ralliement,  
de rassemblement :**

Course à pied, avec un thème global ou un thème par course.

Possibilité de deux podiums.

**LE MOT DU MAIRE**

*Chers Administrés,*

**D**ébut septembre la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, dans un très bon état d'esprit. La fermeture d'une classe qui était prévue n'a pas eu lieu. Je voudrais remercier les parents d'élèves et les enseignants qui ont oeuvré en ce sens. Le restaurant scolaire sert chaque jour 180 à 200 repas, bien équilibrés qui donnent entière satisfaction à nos jeunes écoliers.

*En ce qui concerne la vente du Mas de Rollinde, nous avons obtenu un accord de principe venant de la commission départementale de la SAFER qui s'est réunie courant septembre, pour un montant de 1717000,00 francs. La prochaine commission devra enteriner cette décision.*

*A la zone artisanale des Moutouses, 2 lots supplémentaires devraient se vendre, ils représentent une superficie de 8 833 m<sup>2</sup> au prix de 85,00 francs hors taxes.*

*Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente les bâtiments de l'ancien hospice ; en effet, la remise en état serait très onéreuse, alors que l'implantation d'un hôtel d'une école professionnelle, de locaux commerciaux, ou toute autre activité pourrait être bénéfique au village et permettre la création éventuelle de quelques emplois.*

*Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé pendant les mois de juillet et août à nos festivités ; un programme chargé mais qui a donné pleine satisfaction si l'on en juge par la foule de spectateurs présents aux soirées du Festival de danses folkloriques et de la Fête de la Saint-Symphorien.*

*De nombreux projets animent notre équipe, mais il va de soi que chaque réalisation se fera en fonction de l'état des finances et les investissements prévus seront planifiés de façon à garder la maîtrise de la dépense et ainsi modérer la progression des impôts locaux.*

*Notre ami Michel DE MARI, gardien de police municipal nous quitte pour aller travailler en Avignon, promotion bien méritée, car depuis quelques années il accomplit un travail consciencieux, ayant de très bons rapports avec les élus tout comme avec les administrés. Nous lui souhaitons bonne chance et pleine réussite dans son nouveau travail.*

*Je ne voudrais pas finir sans parler du personnel communal qui fournit un travail sérieux et efficace aussi bien au service administratif qu'au service technique, mais j'adresse une mention particulière au personnel du restaurant scolaire et des écoles au moment de la rentrée.*

**LE MAIRE.**

## " Vive les Vacances ! " Garderie 96 à Beauchamp.

**S**ept ans déjà ! La commission de l'aide sociale décide de restructurer la garderie.

Messieurs Jacques COPIATTI et Louis ROSELLO envisagent de la transférer afin de bien séparer ECOLE et VACANCES. Il fallait trouver un site. Après réflexion, nous nous sommes dit : Pourquoi pas à Beauchamp ? Une entrevue eût lieu avec Monsieur FOURNIER, Directeur. Celui-ci ne pouvant pas mettre le bâtiment à notre disposition, proposa du terrain et voilà notre garderie implantée sous les cerisiers ! Cette année-là fût un succès incontestable : de trois enfants, nous sommes passés à cinquante. Au fil des années, l'effectif n'a fait que croître. Nous avons disposé tout d'abord d'une salle, puis de deux et cette année marquée par une grande innovation : nous avons pu occuper tout le domaine de Beauchamp. Cette opportunité a permis de donner un nouvel essor à la garderie. En effet, dans le cadre de l'intercommunalité, nous avons accueilli les enfants de GRAVESON. Plus de cent enfants ont fréquenté assidûment tous les jours la garderie. Un encadrement de haut niveau par du personnel qualifié sous la responsabilité d'une directrice, a veillé à son bon fonctionnement, pour le plus grand bonheur des enfants. Plus concrètement, quatre mille repas ont été assurés par le chef du restaurant scolaire. Remerciements à Monsieur le Maire ayant su prendre ses responsabilités, ce qui a permis aux enfants de passer de bonnes vacances ! à Monsieur Michel PECOUT, Maire de GRAVESON

Monsieur Jean-Paul LAUGIER, son premier Adjoint  
Monsieur UMANO, Directeur de la Maison de Beauchamp  
Monsieur Marc TROUSSEL  
Madame Corinne DELABRE  
Monsieur Michel GAVANON qui s'est beaucoup investi pendant ces 7 années et que nous félicitons pour sa promotion de Directeur à la MFR de SAINT-ETIENNE-DU-GRES.

Merci également pour les deux aides maternelles de GRAVESON qui ont été

mises à disposition gracieusement.

Un grand merci aussi à Maryse et Claude MELQUIOR, à Pauline et Raphaël qui, par leurs compétences et connaissances du cheval ont fait connaître les plaisirs des ballades en càlèche, rando n n é e s , poneys. Nous souhaitons une grande réussite

au PONEY CLUB « LA PANTAIDO ».

Un grand merci de tout coeur, à tous ceux qui, de près ou de loin ont fait que cette garderie d'été a été une réussite totale. Qu'ils soient félicités pour la bonne humeur, l'entrain et l'efficacité qu'ils ont montré pendant toutes ces semaines.

Le séjour s'est clôturé par une magnifique fête sur le thème des Jeux Olympiques. Cette manifestation a réuni

dans le cadre de Beauchamp : enfants, parents, animateurs et organisateurs.

Monsieur Max GILLES, Maire d'EYRAGUES, accompagné de son Conseil Municipal, a accueilli au cours de cette manifestation les élus de GRAVESON et toutes les familles présentes ( plus de cent personnes) dans une ambiance fort conviviale.

Le résultat positif de cette garderie pendant les vacances d'été est encourageant et nous conduit à envisager son renouvellement.

La garderie sera assurée pendant les vacances scolaires intermédiaires.

LA COMMISSION D'AIDE SOCIALE.



### A toutes les Associations.

**Une importante réunion s'est tenue le Mardi 24 Septembre, à la Mairie. Cette réunion, présidée par Monsieur le Maire, avait pour but principal de sensibiliser les Présidents des nombreuses associations Eyraguaises à l'importance d'être bien "ASSURES". Nous remercions les nombreux présidents qui se sont déplacés et qui n'ont pas dû regretter leur participation.**

**Cette réunion, à l'initiative du Maire, était animée par M. PERIDON, assureur.**

**Après une présentation du rôle de l'assureur, une information générale sur les principes de la responsabilité civile et de la responsabilité pénale, un débat animé, basé sur des exemples concrets s'est instauré. Il en ressort un premier point, que l'on pourrait qualifier de primordial : il est totalement nécessaire que les contrats d'assurance soient clairement établis et décrivent minutieusement les activités de l'association, que ces activités soient directement liées à la raison de l'association ou à des activités ponctuelles comme les loto, bals ou autres....**

**M. Peridon doit faire parvenir rapidement à Monsieur le Maire, une synthèse de tout ces différents points et nous ne manquerons pas d'en faire profiter tous ceux qui seront intéressés.**

**Autre point abordé lors de cette réunion, le nouveau règlement de la Salle des Fêtes et de la salle Baudile-Lagnel. Une copie de ce document a été adressée à chaque Président.**

**Et enfin nous avons terminé par l'annonce du prochain TELETHON, qui aura lieu le 7 décembre 1996...**

## LA COMMISSION DES TRAVAUX

La Commission des Travaux, après un an de fonctionnement, vous présente ci-après la liste des principales réalisations effectuées à ce jour.

Elle s'est efforcée de concilier au mieux les divers impératifs devant lesquels elle a dû décider d'un ordre de priorité : décision émanant du conseil municipal, budget alloué, temps d'exécution à respecter, etc.....

La Commission espère que ses choix auront été judicieux et qu'ils satisfiront l'ensemble de la population eyraguaise.

- Réfection d'une partie des volets de la Mairie Annexe  
Travaux réalisés par l'entreprise ARCHET et LANÇON
- Création d'un préau avec dalle à plat sur piliers à l'école primaire en lieu et place du préau existant  
Travaux réalisés par l'entreprise CORREAS .
- Création à l'école primaire, sur le préau nouvellement aménagé, d'une salle appelée B.C.D. (Bibliothèque-Centre de Documentation)  
Travaux réalisés par les entreprises  
Gérard GILLES gros oeuvre et carrelages  
ONISFLOR menuiserie alu  
GENIN-PERINO électricité  
BRUN ferronnerie

Concernant ces travaux, la Municipalité et la Commission des travaux en particulier, sont très satisfaites que les entreprises eyraguaises se soient montrées compétitives et efficaces.

- Création d'un troisième court de tennis  
Travaux effectués par l'entreprise TENNIS Entreprise
- Fermeture en dur d'un hangar des services techniques  
Travaux effectués par l'entreprise Gérard GILLES pour le gros oeuvre  
portail roulant par l'entreprise GAMBÉY
- Transformations au niveau de la salle des fêtes de façon à ce qu'elle soit plus fonctionnelle et qu'elle puisse accueillir un nombre supérieur de personnes du fait de l'augmentation de la population et des demandes sans cesse croissantes de provenances diverses (associations, individuelles, etc....)  
Travaux réalisés par les entreprises  
Michel BARTHELEMY gros oeuvre  
ONISFLOR, serrurerie-menuiserie alu  
Robert TOLOSANO pose carrelage  
Etienne BERGA branchement électrique  
Jean MARTINEZ peinture  
Philippe BRUN serrurerie  
DERD fourniture électrique  
CMP fourniture carrelage  
Patrice SAUVE menuiserie bois  
TECHNIC EAU fourniture alarme incendie (de Saint Rémy)

Ainsi que les employés municipaux qui ont effectué une partie importante des travaux de peinture et d'électricité.

Ces travaux ont été suivis et coordonnés par le bureau d'étude CHATEL-REALISATIONS (de Châteaurenard)

## ENVIRONNEMENT

### Juste un rappel !!!

Nous demandons à tous de faire un effort sur l'utilisation des conteneurs mis en place pour l'enlèvement des "ordures ménagères".

Dans le terme "ordures ménagères" il n'est pas entendu ferrailles, gravats, cartons, verres, branchages, fauteuils de jardin, planches à repasser, téléviseurs, restes de tontes de pelouses, parasols,.....

Eh oui !!! ça existe, même chez nous. Une déchetterie est à la disposition de tous pour tous ces objets encombrants, de même que sont en place des conteneurs "spécial verres", situés pour le moment, aux abords de la Mairie.

De plus, il est rappelé que les conteneurs sont placés sous la responsabilité de chacun et que les sacs poubelles sont à mettre à l'intérieur et non à l'extérieur.

Il coule de source que leur entretien incombe à chacun d'entre nous. Leur nettoyage s'impose régulièrement, ce qui permettra d'éviter des mousses, des moisissures aussi répugnantes que nauséabondes.

Eh oui !!! ça existe, même chez nous. Un gros effort de chacun d'entre nous évitera :

- De voir le très triste spectacle de sacs éventrés dans les rues.
- De supporter les odeurs fortement désagréables, en particulier l'été.
- Le coût de l'enlèvement, par la société d'affermage "MOS" nous étant facturé à la tonne, de supporter une facturation importante; le poids d'un sac poubelle n'a rien à voir avec celui d'un sac de gravats....
- d'éventuels conflits avec les manutentionnaires faisant régulièrement les tournées et qui doivent ramasser les ordures à même le sol, le conteneur étant plein d'objets encombrants; le volume d'une taille d'arbre, d'un arbuste ou d'un...lave-linge n'a rien avoir avec le sac poubelle de la ménagère....

Il ne faut surtout pas penser que tout ceci n'existe que chez les autres.

Nous restons confiants, et nous sommes certains que le bon-sens et le civisme qui animent tous les Eyraguais feront en sorte que nous servions d'exemple, en cela comme dans

# RAPPEL DES MANIFESTATIONS DE L'ECE

## 1 - Exposition Amandine YS

Du 13 au 19 juillet, l'Espace Culturel a présenté une exposition des oeuvres du peintre tarasconnais Amandine Ys.

A cette occasion, Amandine, généreusement, a fait un double don : un grand tableau de personnages, qui fut le premier prix de la tombola, et une toile de paysage de Provence, avec olivier, d'une grande valeur, qu'elle a offert à la Municipalité d'Eyragues, et qui décorera désormais la salle des mariages.

## 2 - Mosaïque N° 16

Ce dernier numéro paru cet été est d'une très grande richesse. (76 pages) On y trouvera un dossier sur Marie Mauron, avec des textes de Marie, de Marcel Bonnet, Charles Galtier, Maurice Pezet, Maurice Payet, Zoé Binswanger, Patrick Moraine-Roumanille, P.A. Scherrer, des reproductions d'Antoine Serra et de Jean Arène, et de nombreuses photos de Marie. Ensuite un chapitre Provence, présente La Petite Crau, Nostradamus, La Maison de l'Amandier de Saint-Rémy et un poème de René Trouillet (Sian toujours d'Eirago).

Enfin les habituelles rubriques d'art et littérature : des contes, des nouvelles, des récits, des essais, des poèmes, des dessins d'humour, où s'expriment entre autres les "Eyraguais" : Chrystelle Aguiléra, André Bonafos, Casimir, Bernard De Mari, Pierre Fleurant, Georges Lopez, Amandine Manificier et J.F. Mistral.

## Annnonce des Manifestations

**1 - Du 15 octobre au 26 octobre** : LE TEMPS DES LIVRES salle Baudile Lagnel  
Du 15 au 19 octobre (10 h - 12 h et 15h-18 h) : Exposition Jean GIONO.

**Mercredi 16 octobre** (15 h - 18 h) : Rencontre avec André BONAFOS : signature de ses oeuvres (Contes, nouvelles, poèmes, chroniques...)

**Du 22 au 26 octobre** (10 h - 12 h et 15 h - 18 h) : Exposition et présentation d'ouvrages sur l'île de KARPATOS (Grèce) : Ruralité et mythologie, par Pierre FLEURANT.

**Jeudi 24 octobre** (17 h) : Exposé débat avec Maurice PEZET (Eygalières) et Hervé PIJAC

(Montpellier). Thème ; "Les grandes minorités en Provence (Camisards, Vaudois, Révoltés de septembre, Macellin Albert...). Signature de leurs oeuvres.

**Samedi 26 octobre** (15 h - 18 h) : Rencontre avec Yolande Settembre, qui signera son oeuvre : "Pupille, une orpheline raconte" et ses poèmes.

**2 - EXPOSITION - DEGUSTATION - VENTE - LES ETIQUETTES DE VINS DANS LE MONDE - LES 16 ET 17 NOVEMBRE - SALLE BAUDILE LAGNEL, AVEC PLUSIEURS STANDS DE VENTE ET DE DEGUSTATION.**

## De l'assainissement et des odeurs...

La Municipalité, depuis quelques mois, a comme objectif de faire en sorte que toutes habitations du village soient, progressivement raccordées au réseau d'assainissement. Toutefois, certaines ne le sont pas encore et leurs propriétaires utilisent des fosses septiques. Ces quelques mots s'adressent directement à eux. Nous leurs demandons, lors du curage de leurs fosses, ou à tout autre moment, de ne pas rejeter les déchets dans les canaux d'arrosage. Cette attitude "civile" évitera toutes sortes de nuisances, en particulier la propagation de mauvaises odeurs, préjudiciables à tous. La qualité de la vie, la convivialité des citoyens sont, parmi d'autres critères, les bases de l'harmonie qui doit s'établir, et perdurer, entre tous les Eyraguais.

## FLASH INFO FLASH INFO

La Ville d'Eyragues soucieuse de redynamiser son centre ancien a décidé il y a 5 ans la mise en place d'une opération de réhabilitation des façades couvrant le périmètre du centre historique.

Pour mener à bien cette opération, la municipalité a mis à la disposition de la population, une permanence du PACT-ARIM des Bouches-du-Rhône assurée par Madame SILVESTRI, dans le but de donner des conseils administratifs, techniques et financiers gratuitement à tous les habitants qui le désirent. A ce jour 49 façades ont été réalisées. Les permanences se tiennent en mairie le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 9 H 30 à 12 H 00.

Les subventions communales sont les suivantes : Subvention égale à 25 % du montant TTC des travaux. Montant des travaux pris en compte :

- 400 F/m<sup>2</sup> = enduit 3 couches, - 200 F/m<sup>2</sup> = badigeon ou peinture.

Surface maximale considérée 120 m<sup>2</sup>.

Ces subventions ne sont versées que sur présentation des factures acquittées. Des aides financières complémentaires peuvent être allouées par l'Etat, l'ANAH, les caisses de retraites selon certains critères.

## Club taurin.

Le dix neuvième trophée de la CORNE D'OR s'est déroulé les 18 et 19 août derniers. Suite à de nombreuses blessures, le plateau des raseteurs a du être modifié au dernier moment. c'est ainsi que Ch. GARRIDO, S. BENAMAR, F. DURAND et Ch. CHOMEL, (excusez du peu !) ont du déclarer forfait. Mais les raseteurs présents ont su animer les courses, et finalement, le nombreux public s'est retiré satisfait.

C'est Christophe GALIBERT qui, déjà en tête à l'issue de la première journée, termine vainqueur de ce trophée avec 36 points, devant BENSALAH, 33 points et Th. FERRAND, 30 points.



Coté taureaux, si FLOQUINE de la manade F.GUILLERME, est récompensé, TIGRE (LAURENT), CABANNAIS (CHAUVET), BOHEMIEN (CUILLE) ou LEZERT (LAFONT) pouvaient également prétendre au Premier prix.

A l'issue de la finale, la remise des prix eut lieu en piste avec les calèches, les Arlésiennes et les Gardians Eyraguais, le tout animé par la Pena "la gardounenco". A peine ce trophée terminé, le club taurin est déjà à pied d'oeuvre pour préparer le prochain, d'autant que ce sera la Vingtième édition...

*Alors, à l'an que ven !*

**A NE PAS MANQUER**  
**Dimanche 8 Décembre 1996**  
**LE MARCHE DE NOEL**

Vous sera présenté par les commerçants et  
artisans d'Eyragues, salle Baudile Lagnel  
Animation dans le village,  
avec l'arrivée du Père Noël

**Tombola Gratuite** (avec un voyage à gagner et de nombreux lots)  
**Exposition de stand de 10h à 20h**  
**ENEZ NOMBREUX**

## COMITE DES FETES

Les Festivités de l'été 1996 sont terminées. Vient maintenant le temps des bilans et des remerciements. Côté bilan des nouveautés ont marqué les fêtes de la St-Symphorien. Pour la première fois, le dimanche matin nous avons organisé un concours d'abrivado. Nous nous félicitons du succès qu'il a rencontré et nous envisageons de renouveler l'expérience. Pour les enfants, nous avons renoué avec la tradition des jeux sur la place du village.

Le festival de groupes folkloriques prend chaque année plus d'ampleur et attire un public venu de toute la région. Hélas cette année encore la première soirée a été gâchée par un violent orage qui nous a contraint à annuler la soirée. A propos de "tourmente" il ne faut pas oublier celle du mercredi des fêtes votives avec tous les tracassés qu'elle nous a causés.

Côté remerciements je tiens à féliciter tous les membres de mon équipe qui se sont investis sans compter pour que ces fêtes soient une réussite totale. Je tiens également à remercier le comité du festival pour l'efficacité de son organisation et sa perspicacité dans le choix des groupes.

J'englobe dans mes remerciements tous les Eyraguais qui ont accueilli musiciens et danseurs, ainsi que les sponsors qui nous apportent leur aide indispensable.

Mais les fêtes, c'est aussi le tissu associatif de la commune et en particulier nous tirons un coup de chapeau à la Boule Joyeuse, le Club Taurin l'Attelage Eyraguais, et la Chasse.

Nous préparons l'an que ven, et à ben leu....



*La présidente du Festival Folklorique au milieu des enfants pour l'ouverture - Août 96*

# LA RENTREE SCOLAIRE

## 1 - A l'école primaire

**A**u mois de juin 1996 l'inspection académique de l'éducation nationale à Marseille avait prononcé la fermeture d'une classe à l'école primaire pour la rentrée de septembre 1996. Motif invoqué pour cette suppression de poste : diminution sensible des effectifs.

Le 3 septembre, les élèves font leur rentrée. Pour les accueillir, l'école est organisée avec 8 classes seulement et un effectif en augmentation (226 élèves). Ainsi, plusieurs classes sont à 30 élèves et plus. La situation est bien sûr difficile.

Après les actions menées conjointement par les associations de parents, la municipalité, le directeur de l'école et les enseignants le 06 septembre, la réouverture de la 9ème classe est prononcée et, le 09 septembre une nouvelle enseignante est nommée.

Le 10 septembre l'école est réorganisée pour une seconde rentrée. Bien sûr certains enfants ont eu le coeur gros d'avoir déjà à se séparer de leurs copains et copines.

Fidèle à ses choix pédagogiques, à savoir, favoriser les apprentissages fondamentaux, le conseil des maîtres décide de créer 2 cours préparatoires à faible effectif même s'il y a par ailleurs 28 ou 30 élèves dans certaines classes du cycle 3.

Aujourd'hui, on peut dire que les conditions de travail sont acceptables pour les élèves mais aussi pour l'équipe enseignante.

## 2 - A l'école maternelle

**A**cette rentrée, tous les petits Eyraguais âgés de 3, 4 et 5 ans fréquentent l'école. Seuls 11 enfants de 2 ans ont pu être accueillis beaucoup plus nombreux sont ceux qui restent inscrits en liste d'attente.

Aujourd'hui avec un total de 147 élèves pour 5 classes, l'école a fait

le plein et se trouve au maximum de sa capacité d'accueil. Avec un tel effectif, les conditions de travail ne sont pas idéales : ni pour les enfants ni pour le personnel enseignant et municipal.

Le projet d'aménagement de la cour avance à tout petits pas. Nous attendons toujours les prévisions concernant l'évaluation du projet pour le CAUE et l'architecte concerné. Les enfants pensent toujours à leur "maman montagne" dans la cour de l'école.

## 3 - La Bibliothèque Centre de Documentation (B.C.D.)

**C**omme l'avait promis la municipalité, les travaux de

construction de ce nouveau local, au-dessus du préau de l'école primaire, ont débuté dès le début des vacances d'été. Ce lieu de travail sera utilisable par l'ensemble des deux écoles dès le début du mois d'octobre.

Les élèves et les enseignants d'Eyragues auront alors à leur disposition un outil moderne pour mieux appréhender la lecture, la production d'écrits et la recherche documentaire.

Pour animer les nouvelles activités générées par cette B.C.D, et pour aider à son démarrage, Mr Bussac a obtenu de l'éducation nationale la nomination d'un enseignant à temps partiel.

*Monsieur le Maire invite tous les élèves collégiens, lycéens, étudiants et autres qui ont réussi brillamment leur(s) examen(s) de fin d'année scolaire 1995/96 à venir se faire inscrire à la Mairie*

*Les membres de la commission de la communication vont se réunir prochainement pour préparer le Journal Municipal annuel 1996.*

*Ils demandent à tous les présidents d'association qui désirent faire connaître leurs activités au sein de leur groupe de bien vouloir rédiger un texte et de le leur présenter. Celui-ci paraîtra dans le prochain journal municipal.*

## PRECISIONS SUR LE BUDGET

Quelques explications sur le budget 1996 présenté dans le bulletin du mois de Juin.

Section exploitation

Chapitre Dépenses

Article 660 Fêtes et Cérémonies

**Budget 1995 : 80 000,00 francs**

**Budget 1996 : 161 000,00 francs**

Cette augmentation est due uniquement au transfert de certaines dépenses prises en compte jusqu'alors par le Comité des Fêtes et imputées dorénavant dans le Budget Communal.

La contre-partie se trouve à l'article 657 Subventions.